

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité

Parcours Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité / Vienne

Présentation

Cette licence professionnelle nationale, initiée, montée et validée par l'Ordre des Experts Comptables répond à un besoin croissant des cabinets comptables de collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation professionnelle et générale de base dans les domaines comptables et juridiques complétée par une formation pointue en fiscalité.

La licence professionnelle « Métiers de la comptabilité - Fiscalité » permet d'obtenir des équivalences avec le **DCG** : les titulaires de cette licence sont notamment dispensés des UE 2, 4, 9, 12 et 13 du Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG).

Cette formation est organisée en alternance, sur la base du contrat de professionnalisation.

Rythme de l'alternance hebdomadaire : 2 jours à l'IUT - Site de Vienne, 3 jours dans une entreprise ou un cabinet d'expertise comptable.

Cette formation est également ouverte en formation continue : CIF et DIF.

Objectifs

La licence professionnelle « Métiers de la comptabilité » parcours « Fiscalité » a pour objectif de former des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable ou des assistants comptables en entreprise ayant des compétences marquées dans le domaine de la fiscalité courante des affaires.

Admission

Sont admis à s'inscrire en LP « Métiers de la comptabilité » parcours « Fiscalité » :

- les titulaires d'un BTS Comptabilité et gestion,
- les titulaires d'un DUT de type GEA ou GACO,
- les candidats possédant un niveau L2 de type « économie et gestion » ayant certains pré requis en comptabilité et gestion,
- les candidats déjà insérés dans le monde professionnel et désireux d'obtenir un diplôme de niveau licence, éventuellement par le biais d'une validation des acquis de l'expérience partielle ou totale.

Les candidats doivent procéder à une pré-inscription obligatoire et un retrait de dossier de candidature sur le site de l'IUT2

Envoi des dossiers dès le mois de mars à :

IUT 2 - Site de Vienne

Service scolarité Licences

Espace Saint Germain - Bâtiment 5

30, avenue du Général Leclerc

38200 VIENNE

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Candidature

Ouverture de la **première** session : **05 février 2018**

Clôture de la procédure en ligne (Date fin de dépôt) : **23 mars 2018**

Ouverture de la **deuxième** session : **09 avril 2018**

Clôture de la procédure en ligne (Date fin de dépôt) : **25 mai 2018**

Ouverture de la **troisième** session : **12 juin 2018**

Clôture de la procédure en ligne (Date fin de dépôt) : **06 juillet 2018**

Infos pratiques :

- > **Composante** : Institut Universitaire de Technologie Grenoble (IUT2)
- > **Durée** : 1 an
- > **Type de formation** : Contrat de professionnalisation
- > **Lieu** : Vienne - Espace Saint Germain
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Gaëlle Masson
gaëlle.masson@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Virginie Aracil
04 74 31 53 58
virginie.aracil@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Licence professionnelle

UE Outils comptables	12 ECTS
- Normes professionnelles et organisation de normalisation - Principes de comptabilité générale	14h
- Comptabilité approfondie	84h
- Comptabilité des sociétés	42h
UE Outils juridiques	6 ECTS
- Droit de l'entreprise et droit des sociétés	56h
- Droit des associations et des sociétés sans personne morale	14h
- Introduction au droit social	20h
UE Outils d'analyse et de communication	6 ECTS
- Anglais des affaires	70h

- Outils informatique du cabinet	20h
UE Outils fiscaux	18 ECTS
- Fiscalité du chiffre d'affaires	36h
- Fiscalité de l'entreprise individuelle	36h
- Fiscalité des sociétés	36h
- Fiscalité personnelle	20h
- Fiscalité du patrimoine et gestion de l'impôt	12h
UE Projet tuteuré	12 ECTS
UE Stage	6 ECTS